



COMITE 26.07 JUDO

Cahier des charges

Circuit Benjamins et benjamines

Du comité 26.07 judo

Règlement olympiade 2020 -2024

Saison 2023-2024



SOMMAIRE

A. Introduction

- 1) Présentation
- 2) Objectifs
- 3) Participation au circuit

B. Organisation

- 1) Modalités d'inscription
- 2) Formule de compétition
- 3) Temps de combat
- 4) Tarification

c. Réglementation

- 1) Surfaces de combat
- 2) Pesées
- 3) Changement de catégories de poids
- 4) Arbitrage
- 5) Contrôle des engagements

D. Classement

- Principe de classement
- Répartition des points

E. Dates et lieux des compétitions du circuit 2023 2024.



A. Introduction

1 Présentation

Il nous paraît important de mettre en place un circuit benjamins sur le territoire du comité Drôme Ardèche de judo pour permettre d'avoir un système de compétition favorisant la proximité et le brassage de cette population. Ce circuit se compose de différents tournois et de la coupe départementale.

Nouveauté pour l'olympiade 2020/2024 : pour le classement final, nous intégrerons les résultats des tournois du circuit (**les 2 meilleurs résultats sur les 3 tournois**) et nous ajouterons également les résultats de la coupe départementale (qui compteront doubles). Nous additionnerons ainsi les points des deux meilleures performances aux tournois et la coupe départementale. Les trois meilleurs(es) de chaque catégorie (qui ne sont pas sur le podium de la coupe départementale) seront sélectionnés à la Coupe interdépartementales benjamins.

2 Objectifs

- Proposer un circuit de tournois permettant aux benjamins et benjamines d'avoir un objectif durant toute la saison.
- Une meilleure détection des benjamins de notre département (**sélection des 18 premiers de chaque catégorie de poids pour la coupe départementale**)
- Proposer un stage (fin août) aux 6 premiers de chaque catégorie de poids.
- Un tee-shirt du comité D/A sera remis à tous les sélectionnés **présents** au stage
- Mettre un véritable enjeu pour inciter les professeurs à participer au circuit départemental. (Sélection à la coupe départementale et sélection à la coupe interdépartementale pour les 3 premiers du circuit.)

Le classement permettant également :

- De favoriser la détection des benjamins motivés et performants.

3 Participation au circuit

- Tous les benjamins, avec inscription extranet obligatoire.

B. Organisation

Ce circuit est départemental. La liste des structures organisatrices sera établie par le CTF, l'ETD, et validée par le comité départemental. Chaque tournoi apparaîtra sur le calendrier départemental. Les résultats doivent être transmis via le fichier du tirage au sort Fédéral. S'ils ne sont pas transmis dans ce format, ils ne seront pas pris en compte.

1 Modalités d'inscription

- L'inscription est obligatoire sur extranet.
- Clôture de l'extranet à partir du mercredi minuit précédant la compétition.
- Aucun judoka ne sera accepté le jour même.

2 Formule de compétition

- Poules + tableau jusqu'à 8 judokas
- Tableau repêchage intégral à partir de 9 judokas



4 Tarification

- Gratuit pour les judokas.
- Entrée du public gratuite.

C. Réglementation

1. Surfaces de combat

- 6 surfaces minimum conseillé.

2. Pesées

- Pas de tolérances de poids.
- Horaires : Cf règlement du tournoi.
- Réglementation fédérale en vigueur.

3. Changement de catégories de poids

- **Nouveauté pour la saison 2023 2024**

Les benjamin(e)s qui changeront de poids lors de la saison (à la baisse ou à la hausse) seront classés à l'issue de la coupe départementale dans toutes les catégories dans lesquelles ils auront participé dans la limite des 2 meilleures performances par catégorie de poids + la coupe Drôme Ardèche

Benjamines :

Catégories de poids : -28/ -32kg/-36kg/-40kg/-44kg/-48kg/-52kg/-57kg/-63/+63kg,

Benjamins :

Catégories de poids : -26/ -30kg/-34kg/-38kg/-42kg/-46kg/-50kg/-55kg/-60kg/-66kg/+66kg,

4. Arbitrage

- Règlement FFJDA benjamins en vigueur.
- La présence d'un formateur départemental des arbitres et des commissaires sportifs est vivement conseillée car c'est un atout indéniable.

5. Contrôle des engagements

- Ceinture jaune- orange minimum (Grade validé sur extranet).
- Deux années de licence dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans.



D. Classement

1. Principe du Classement

Nous prenons les meilleures performances de chaque judoka sur deux tournois maximums.

- **Le classement intermédiaire** du circuit benjamins à l'issu des tournois : il permet de faire les têtes de série et d'écarter les 4 premiers du classement lors de la coupe 26-07
- **Le classement final** du circuit benjamins à l'issu des tournois et de la coupe 26-07 : il permet de sélectionner à la coupe interdépartementale les trois premiers du circuit qui ne sont pas sur le podium Drôme Ardèche

Explication :

Les 3 meilleurs du circuit benjamins (de chaque catégorie) **suite au classement final**, qui ne sont pas dans les quatre premiers lors de la coupe DA 2021-2022 obtiendront une place pour participer à la Coupe interdépartementale.

Soit un total de 7 qualifiés pour le chpt interdépartemental (4 coupe DA + 3 Classement final du circuit)

Pour rappel, **le classement final du circuit benjamins** = les 2 meilleurs résultats (par catégorie de poids) sur les 3 tournois du circuit + le résultat à la coupe 26-07

En cas d'ex-aequo, nous compterons le nombre total de points remportés sur l'ensemble des tournois (3 tournois + coupe).

L'ETD se réunira après la coupe DA pour statuer sur les problématiques éventuelles et valider la sélection finale

2. Répartition des points au différents circuits

Chaque judoka classé de la première à la septième place obtiendra des points :

- 1^{er} 90 points
- 2^{ème} 60 points
- 3^{ème} 30 points
- 5^{ème} 21 points
- 7^{ème} 15 points
- Participation 1 point

Les résultats et le classement sera effectué par le CTF du département (utilisation obligatoire du tirage au sort fédéral). L'objectif est de transmettre l'information à l'ensemble des clubs du département le plus rapidement possible.

3. Répartition des points de la Coupe départementale 26-07



Chaque judoka classé de la première à la septième place obtiendra des points :

- 1^{er} 180 points
- 2^{ème} 120 points
- 3^{ème} 60 points
- 5^{ème} 42 points
- 7^{ème} 30 points
- Participation 2 points

E. Dates et lieux des compétitions du circuit

- 1. Circuit N°1 le 11 novembre 2023 au Teil**
- 2. Circuit N°2 le 3 décembre 2023 à Tournon-sur-Rhône**
- 3. Circuit N°3 le 11 février 2024 à Montélimar**
- 4. La coupe Drôme Ardèche le 23 mars 2024 à Pierrelatte**